



Habitants de Chavagne – Cintré – Mordelles –
Le Rheu – Saint-Gilles – Vezin le Coquet

2 Possibilités :



Envoyer votre demande par e-mail, avec Tous les justificatifs :

aidesociale@cias-ouest-rennes.fr

Merci d'attendre la réponse qui confirme le dossier complet et valide vos droits
avant de se déplacer, puis venez avec vos Cartes Korrigo
(passage prioritaire, moins d'attente et 1 tierce personne peut venir pour vous)



Venir sur les permanences sans rendez-vous avec **TOUS** les justificatifs

Merci de préparer vos documents (papier) avant passage

Mardi, Mercredi, Jeudi : 9h00 à 12h00

Attention, tout dossier incomplet ne sera pas traité ! Merci de votre compréhension

Plafond de Ressources à ne pas dépasser			
Composition du foyer	Gratuité 100 %	Réduction 85 %	Réduction 50 %
1 adulte	900 €	901 et 1 100 €	1 101 et 1 200 €
1 adulte + 1 enfant	1 620 €	1 621 et 1 980 €	1 981 et 2 160 €
1 adulte + 2 enfants	1 890 €	1 891 et 2 310 €	2 311 et 2 520 €
1 adulte + 3 enfants	2 160 €	2 161 et 2 640 €	2 641 et 2 880 €
1 adulte + 4 enfants	2 430 €	2 431 et 2 970 €	2 971 et 3 240 €
1 adulte + 5 enfants	2 700 €	2 701 et 3 300 €	3 301 et 3 600 €
2 adultes	1 350 €	1 351 et 1 650 €	1 651 et 1 800 €
2 adultes + 1 enfant	1 620 €	1 621 et 1 980 €	1 981 et 2 160 €
2 adultes + 2 enfants	1 890 €	1 891 et 2 310 €	2 311 et 2 520 €
2 adultes + 3 enfants	2 160 €	2 161 et 2 640 €	2 641 et 2 880 €
2 adultes + 4 enfants	2 430 €	2 431 et 2 970 €	2 971 et 3 240 €
2 adultes + 5 enfants	2 700 €	2 701 et 3 300 €	3 301 et 3 600 €
Par enfant supplémentaire	+ 270 €	+ 330 €	+ 360 €

Site internet : www.cias-ouest-rennes.fr/pole-solidarite-emploi/aide-sociale/

PERMANENCES :
Mardi, Mercredi, Jeudi
9h00 à 12h00

A apporter lors de votre passage :

Carte KorriGo pour chaque membre de la famille (à partir de 5 ans)

La carte est à fabriquer dans une agence STAR à Rennes (pièce d'identité, photo) ou sur internet

Agences KorriGo : Place Sainte-Anne / Gare SNCF / Villejean / Beaulieu / Henri Fréville

Depuis 2021 : Les enfants âgés de 5 à 11 ans doivent être munis d'une carte KorriGo et la valider lors de chaque voyage.

Ils doivent y faire charger un « titre de gratuité moins de 12 ans »

Justificatifs indispensables

pour le chargement de la carte KorriGo :

- **Avis d'imposition sur le revenu** : celui de l'année fiscale en cours ou déclaration (avis d'impôts des parents en cas de rattachement fiscal)
- **« Attestation de paiement CAF » la plus récente** ou prestations **MSA** (Allocation logement, Allocations familiales, PAJE, ASF, AAH, RSA, Prime d'activité, ...)
=> *Attestation sur les 3 derniers mois s'il s'agit de la seule ressource du foyer*
- **Ressources sur les 3 derniers mois : Justificatifs pour Tout le foyer**
Bulletins de salaires (net imposable) / Attestation de paiement Pôle emploi / Déclaration RSI, Urssaf / Indemnités journalières (cpam) / Pension d'invalidité / Retraites / Allocations diverses ...
Pour les personnes en CDI ou Titulaire embauchées avant le 1^{er} janvier 2022 : **bulletin de salaire de fin d'année** (novembre ou décembre) où apparaît le cumul net imposable annuel 2022, en + du dernier bulletin de salaire
- **Montant mensuel Pension alimentaire** perçue ou versée le cas échéant (ou jugement de divorce)
- **Justificatif de domicile** de moins de 3 mois pour la **première demande** ou en cas de **changement d'adresse**
(si locataire: quittance de loyer ou facture ; si hébergé: attestation d'hébergement avec justificatif de domicile de l'hébergeant ; si propriétaire : taxe foncière ou assurance habitation)



Statut étudiant en étude supérieur (boursier ou non): Démarche en ligne metropole.rennes.fr/tst-sortir